## Double Je. Identité personnelle et identité statutaire

François de Singly Paris, Armand Colin, coll. « Individu et Société », 2017, 207 p. ISBN : 978-2-200-61873-5

« Le maire et Montaigne sommes deux, d'une séparation bien claire », écrit Montaigne, alors maire de Bordeaux, dans ses *Essais*. Cette citation, plusieurs fois réitérée dans le livre, sert de fil rouge à la démonstration de François de Singly. Elle révèle à la fois la dualité de l'identité (personnelle et statutaire), le « double Je », et la difficulté à concilier les deux, voire à les penser de façon commune en sociologie.

Dans la tradition durkheimienne invitant le sociologue à expliquer les faits sociaux par d'autres faits sociaux, l'identité statutaire (sociale) a été privilégiée par les sociologues. Dans le fonctionnalisme, la socialisation se résume ainsi à une intériorisation de rôles sociaux prédéfinis. Selon Talcott Parsons, chaque futur médecin doit ainsi intégrer les normes liées à l'exercice de sa profession et il suffit d'endosser ce rôle, comme on endosse une blouse blanche, pour être un « bon » médecin. Pour François de Singly, une telle approche déterministe et holiste de la socialisation ne correspond pas au processus réel de socialisation dans les sociétés contemporaines.

La socialisation est tout à la fois la construction des identités individuelles et sociales. Pourtant, concilier ce « double Je » est problématique. Montaigne semble le régler en clivant son identité, mais est-on vraiment certain que la séparation affichée est bien réelle, et surtout est-il souhaitable de séparer ainsi ces identités ?

Pour François de Singly, l'identité statutaire se nourrit de l'identité personnelle et l'identité personnelle est affectée par l'identité statutaire : « L'individualisation c'est la manière dont un individu pense qu'il existe, en décidant de ce qui dans ses rôles sociaux, dans ses appartenances, lui semble mieux définir son *je.* » (p. 105) Lorsque Montaigne était maire de Bordeaux, ses décisions professionnelles étaient forcément influencées par sa pensée philosophique, sa vie familiale, etc. Et réciproquement, son

statut de maire rejaillissait sur ses relations personnelles, modifiait sa personnalité, etc.

Dans les sociétés contemporaines où l'injonction (paradoxale!) à être soi-même se développe, les conflits identitaires prennent des formes multiples: femmes qui ne veulent pas être seulement reconnues pour leur rôle de mère; enfants qui veulent choisir des activités de loisirs différentes de celles souhaitées par leurs parents... Et si ces conflits se règlent parfois de façon radicale par le divorce, par le changement de prénom ou la dilapidation de l'héritage, ils conduisent le plus souvent à développer la réflexivité, à enrichir sa personnalité, à « prendre de nouveaux habits », comme le montre le succès actuel des ouvrages de développement personnel, l'engouement pour le yoga...

Penser le « double Je » impose au sociologue de modifier ses concepts. L'individu devient ainsi l'unité pertinente de l'analyse sociologique : « J'ai modifié ma perspective théorique en me donnant une autre définition des individus, non plus des "agents", mais des "acteurs", et mieux des "individus". » (p. 21) Cette perspective implique également une adaptation des méthodes. Par exemple, dans l'analyse de la mobilité sociale, raisonner sur des groupes socioprofessionnels renforce le sentiment du « tel père, tel fils » (Claude Thélot). Pourtant, de nombreux fils et filles exercent leur métier de façon totalement différente de leurs père et mère. Les méthodes qualitatives sont alors plus à même de révéler le « double Je », d'où l'usage dans ce livre d'un matériau éclectique: entretiens, littérature, cinéma, peinture, musique...

Comme le note François de Singly dans son introduction, les questions essentielles abordées dans ce petit livre sont déjà présentes dans ses précédents ouvrages, mais celui-ci présente l'intérêt de fournir une synthèse très utile et d'ouvrir des pistes de réflexion pour les futurs chercheurs. Note de lecture rédigée par Gilles Martin, professeur de SES au lycée Lakanal à Sceaux (92)

mars 2018 <sub>|</sub> n° 191 <sub>|</sub> idées économiques et sociales **79**